

Bourseville

Infos



AVRIL 2019

Edito :

Le premier trimestre de l'année, pour le conseil municipal, c'est la période consacrée aux finances de la commune.

Approbation du compte administratif 2018, orientation budgétaire et vote du budget 2019.

A cette occasion, je voudrais remercier Mr Le Moigne (Trésorier) d'avoir bien voulu, comme les années précédentes, venir nous présenter une analyse des finances de la commune et il me semblait fort intéressant de vous faire part de sa conclusion :

« Grâce à la volonté de la municipalité de maîtriser les charges et compte tenu de la stabilité relative des produits réels de fonctionnement, malgré la baisse des dotations, la commune de BOURSEVILLE dégage une CAF (capacité d'autofinancement) nette positive en 2018 ce qui était un objectif. (Concrètement, la « CAF » est le montant restant une fois que la commune a payé ses frais de fonctionnement et remboursé ses emprunts).

Le fonds de roulement et la trésorerie sont d'un bon niveau.

La commune se désendette mais l'encours de dette est 3 fois supérieur à la moyenne départementale.

Les équilibres financiers sont respectés en 2018, et la commune sort du réseau d'alerte.

La politique fiscale rend la commune de BOURSEVILLE attractive. »

Bien entendu, ces points vous sont développés dans ce nouveau bulletin infos.

Avec l'arrivée du printemps, le village prend de nouvelles couleurs et la commune reprend activement son plan de fleurissement. C'est l'occasion de solliciter à nouveau les habitants pour le concours des maisons fleuries, espérons que vous serez nombreux à participer !

Le Maire
Jean-Michel FLACHET

Sommaire :

A l'affiche	page 2
Intervention de Mr Le Moigne	page 3
Conseil municipal	page 4 à 6
A vos agendas	page 7
Etat civil	page 7
Ch' coin Picard	page 7
Les images	page 8

A l'affiche....

Réunion Publique du 15 Mars 2019 :

Le Maire et le Conseil Municipal étaient à nouveau au rendez- vous devant les Boursevillois, le 15 Mars, pour venir présenter et échanger sur tous les dossiers concernant notre commune : finances, plan local d'urbanisme intercommunal, voirie, école, centre aéré, embellissement, travaux, animations, Bref, tout ce qui concerne le quotidien et l'avenir de notre village.

Sur tous ces sujets, les Boursevillois présents, parmi lesquels on comptait de nouveaux habitants dans le village, ont pu échanger, faire des suggestions.

C'était la cinquième réunion annuelle d'échanges de ce type, la dernière du mandat, où l'équipe municipale a tenu, comme promis, à donner régulièrement la parole aux Boursevillois. Un pot amical en fin de réunion a permis aux uns et aux autres de continuer les discussions dans un esprit de convivialité.



Atelier et chasse aux œufs



Journée organisée par l'association « Lire à Bourseville »

Conseil municipal du 12 avril 2019 :

En préambule de la réunion, le Conseil accueille comme chaque année Mr Le Moigne, Trésorier des finances publiques, qui présente son analyse des finances de la commune pour l'année 2018.

Mr Le Moigne présente une analyse réalisée en mars 2019, qui porte sur l'année 2018.

Les données de la commune font l'objet de comparaisons avec les moyennes départementales et nationales de la strate de commune à laquelle Bourseville appartient : les communes de 500 à 1999 habitants rattachées à un groupement à fiscalité propre, à savoir la Communauté de Communes du Vimeu (CCV).

1) Analyse de la CAF brute et nette :

- Les recettes réelles de fonctionnement sont stables et s'élèvent à 456000€ et sont en baisse de 4,6% par rapport à 2017. Les ressources fiscales sont nettement supérieures à la moyenne départementale, 401€/h pour la commune contre 305€/h pour le département.

Les dotations sont inférieures à la moyenne départementale, 185€/h contre 229€/h.

- Les charges de fonctionnement baissent de 10% en 2018, particulièrement sur les charges financières. Pour 2018, elles représentent 373000€, soit 525€/h contre 515€/h pour le département.

Les charges de personnel se trouvent au-dessus de la moyenne départementale, 248€/h contre 216€/h.

- Les charges générales et de gestion courante se trouvent au-dessous de la moyenne départementales, 242€/h contre 218€/h.

- La CAF brute représente 83000€ soit 116€/h contre 149€/h pour le département, elle est en hausse de 20000€/2017.

- La CAF nette s'élève à 5000€ inférieure à la moyenne départementale, 7€/h contre 104€/h pour le département.

- Le coefficient d'autofinancement est à 1 en 2018, la moyenne de la strate se situant à 0,87.

2) Financement et investissements :

- Les investissements 2018 sont de 46000€, les remboursements d'emprunts représentent 78000€ en 2018. Ces emplois d'investissement sont financés par la CAF à hauteur de 83000€, les subventions pour 39000€, le FCTVA pour 11000€ et autres ressources 5000€.

En 2018, le fonds de roulement est donc abondé de 14000€.

3) Fonds de roulement et trésorerie :

Le fond de roulement représente 336000€ au 31/12/2018 soit 472€/h pour la commune contre 654€/h pour la moyenne départementale.

La trésorerie se situe à 340000€ au 31/12/2018 soit 11 mois de dépenses réelles de fonctionnement.

4) Endettement :

- Il représente 976000€ au 31/12/2018 soit 1372€/h contre 427€/h pour la moyenne départementale. Le ratio dette/CAF est de 11,7, il était de 16,7 en 2017, le ratio dette/produits de 2,1 pour une médiane de 0,6 et un maxi à 1,4, niveau toujours très élevé.

5) Fiscalité :

- Les bases sont supérieures à la moyenne départementale, pour la TH et le FNB et inférieures pour le FB et la CFE.

Le Maire remercie vivement Mr Le Moigne pour son intervention.

Séance du conseil

Présents : Mmes Holleville, Roques et Mrs Flachet, Delbarre, Desprez, Duret, Dubuc, Caux, Hédin.

Absentes excusées : Mmes Boucher, Guillot, Lenfant (pouvoir à Mr Delbarre) et Migeot (pouvoir Mme Roques).

Absents excusés : Mrs Richard et Cantrelle (pouvoir Mme Holleville)

Compte rendu du Conseil municipal du 28 février 2019 :

Précision de Mr Desprez, la négociation du dernier emprunt (concernant la rue d'Abbeville) qui devait être re-tentée n'a plus lieu d'être. La CCV ayant pris la compétence voirie, elle a repris à sa charge en grande partie cet emprunt et c'est dans ce cadre que se fera la re-négociation. Le compte rendu est adopté.

Le compte de gestion 2018 :

Le Maire donne la parole à Mr Dumont pour la formalité du compte de gestion, le Trésorier ayant confirmé qu'il y avait cohérence entre le compte administratif et le compte de gestion.

Votants 12 : contre : 0, abstention : 0, pour : 12, le compte de gestion est approuvé.

Le compte administratif 2018 :

Le Maire ne pouvant légalement participer à la délibération concernant le compte administratif, il est proposé Mr Desprez président de séance.

Avant d'analyser les comptes 2018 dans le détail, M Desprez rappelle que les chiffres sont marqués par une augmentation très importante, en dépenses comme en recettes, qui peut paraître surprenante. Cela résulte d'écritures comptables qui augmentent les chiffres, mais ne correspondent pas à des dépenses ou des recettes réelles. Ces opérations sont obligatoires pour le respect des règles comptables, mais il faut bien entendu les mettre de côté et analyser les dépenses et les recettes réelles pour avoir une bonne compréhension de nos comptes.

Mr Dumont présente les chiffres globaux du compte administratif 2018 :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	388466,65 €	473600,41 €
Section d'investissement	125471,48 €	118828,46 €
Report fonctionnement 2017		364390,95 €
Report investissement 2017	63871,10 €	
TOTAL	577809,23 €	956819,82 €
Excédent 2018 ==>		379010,59 €

L'excédent 2018 à reporter pour l'année 2019 est en augmentation par rapport à l'année 2017 (+14619,64€).

Pour la première fois depuis le début de notre mandat, l'exercice 2018 est excédentaire. Il est conforme à l'objectif que nous avons affiché et au travail mené, à savoir le retour à l'équilibre de nos comptes.

Il est procédé au vote du compte administratif, (le Maire ne participant pas au vote) : Votants 11, contre 0, abstention 0, pour 11 voix, le compte administratif est approuvé.

Budget 2019

Le Maire intervient dans un premier temps pour donner les orientations budgétaires, mentionnant que certains projets abordés lors de la commission des finances et travaux ont été revus à la baisse et même supprimés dans l'optique de présenter un budget en équilibre, précisant qu'il n'était pas question de recréer du déficit.

Afin de respecter cet objectif, les dépenses et recettes ont été scrupuleusement étudiées et le Maire rappelle à l'ensemble des conseillers, la nécessité de bien maîtriser nos dépenses.

Comme il avait fait lors du compte administratif, Mr Desprez intervient pour présenter les données globales qui aboutissent au budget zéro déficit, légèrement bénéficiaire, en ne tenant pas compte des réserves pour imprévus qui normalement ne sont pas utilisées.

Le Maire laisse la parole à Mr Dumont pour la présentation détaillée du budget 2019 et le vote des taux d'imposition.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	849307,59 €	470297,00 €
Section d'investissement	464751,91 €	535266,03 €
Report fonctionnement 2018		379010,59
Report investissement 2018	70514,12 €	
TOTAL	1 384573,62 €	1 384573,62 €

Section de fonctionnement => Dépenses

Charges à caractère général : 131067,59 €

Chapitre : Bâtiments publics → + 3000€ travaux à l'église

Chapitre : Voirie → +4000€ factures interventions éclairage public

Chapitre : Redevance pour service rendu → en diminution – 5500€ (Urbanisme : moins de permis de construire)

Chapitre : Frais de télécommunication → + 1500€ fibre optique

Charges de personnel : 190245,00 €

Malgré les évolutions au niveau du personnel, CDD de 12 mois pour Mr Jean-Paul Clairé et la non-reconduction du contrat de travail de Mr Jordan Tauber, les charges de personnel sont quasiment identiques.

Autres charges gestion courante : 47414,32 €

Les principales charges sont les indemnités d'élus (24200€) et la redevance incendie (17353,56€).

Charges financières : 21500 €

Baisse des intérêts d'emprunt passant de 34000€ à 21500€, suite à nos différentes renégociations.

Section de fonctionnement => Recettes

Impôts et taxes : 295281 €

Les taxes foncières et d'habitation représentent 83,25% de ces recettes, la dernière tranche de hausse de 4% a été appliquée sur les taux en 2018, comme nous l'avons décidé en 2015.

Dotations et participations : 123827 €

Les dotations de l'Etat sont quasiment identiques à 2018.

Autres produits de gestion courante : 25000 €

Les revenus des immeubles (location appartements et salles) représentent 21000€.

Section d'investissement => Dépenses

Opérations d'équipement : 59706 €

- Destruction et désamiantage du « Local club » (24000€) ces travaux étaient normalement prévus sur l'exercice 2017.

- Réaménagement de l'espace du « Local club » → 15000€.

- Acompte réfection du tableau du retable de l'église → 3000€, la restauration du tableau étant plus compliquée, le délai s'est allongé, la réception prévue début 2020.

Remboursement emprunts : 79000 €

Section d'investissement => Recettes

Subventions d'investissement : 2126 €

Subvention départementale concernant le tableau du retable de l'église

Dotations fonds divers : 16748,17 €

FCTVA (12248,17€) et la taxe d'aménagement (4500€).

Le Maire remercie, Mrs Dumont et Desprez pour cette présentation budget 2019, ajoutant que la politique menée sur les économies à réaliser permettra à nouveau d'atteindre l'objectif fixé en ce début de séance.

Votants : 12. contre : 0, abstention : 0, pour 12. Le budget est adopté

Le Maire remercie l'ensemble des conseillers pour l'adoption de ce budget.

Vote des taux d'imposition 2018

Il est ensuite procédé à la délibération sur les taux d'imposition locale, conformément à la discussion générale qui a eu lieu sur le budget. Il est rappelé que les taux proposés sont identiques à ceux de l'année 2018.

Mr Dumont donne lecture des taux qui sont soumis au vote pour 2019 :

-Taxe d'habitation => 21,62%

- Taxe sur le foncier bâti => 16,67%

- Taxe sur le foncier non-bâti => 38,06%

- Cotisation foncière des entreprises => 19,34%

Comme l'a rappelé Mr Le Moigne lors de son intervention, les taux proposés par la commune de Bourseville restent tout à fait raisonnables, comparativement aux communes de la CCV.

Votants : 12. contre : 0, abstention : 0, pour 12. Les taux sont adoptés

Concours des maisons fleuries

Mme Roques informe le conseil qu'elle proposera à nouveau aux habitants de la commune de participer au concours des maisons, le bulletin d'inscription sera distribué en même temps que ce bulletin.

Tarif ALSH (le centre aéré)

Mme Roques rappelle les tarifs 2018 concernant l'ALSH et propose au conseil de les maintenir pour 2019.

Votants : 12. contre : 0, abstention : 0, pour 12 . Les tarifs sont adoptés

Attribution des heures supplémentaires et complémentaires

Vu le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002 relatif au régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires, le conseil municipal délibère favorablement pour autoriser le Maire ou les chefs de service à faire effectuer des heures supplémentaires aux agents titulaires et non titulaires à temps complet de catégorie C.

Délégués de la CCV au SIAEEV

Lors du Conseil Communautaire du 20 mars 2019, il a été acté que deux délégués représentant la CCV au comité syndical du SM SIAEEV seraient le président Mr Davergne et la 1^{ère} vice-présidente Mme Holleville-Milhat, désignés membres directs.

Concernant les 28 autres membres proposés par les 14 communes de l'ex-CCVI, à raison de 2 par commune, il est conseillé un membre communautaire titulaire ou suppléant et l'autre un conseiller communautaire ou municipal.

Le Maire propose au conseil, sa candidature ainsi que celle de Mme Roques comme titulaires.

Le conseil délibère favorablement pour ces 2 candidatures.

A vos agendas :

- Dimanche 28 avril à 10h30 → Souvenir des Déportés
- Dimanche 5 mai → Marche et VTT par l'AVBS
- Mercredi 8 mai à 10h30 → La Commémoration Victoire 1945
- Jeudi 30 mai → Le cochon de lait par l'Amicale des Sapeurs-pompiers
- Vendredi 28 juin → Le feu de la St Jean
- Dimanche 14 juillet → La fête du 14 juillet et son traditionnel barbecue

Etat civil :

Naissance : Melle Juliette Aignerelle née le 23 mars 2019 à Abbeville

Décès : Mr Guy Empereur à l'âge de 65 ans le 17 mars 2019 en son domicile
Mme Borgne Renée à l'âge de 74 ans le 04 avril 2019 à Saint-Valery-sur-Somme
Mme Fourdrin Huguette à l'âge de 84 ans le 10 avril 2019 en son domicile
Mr Candela Litterio à l'âge de 81 ans le 16 avril 2019 à Abbeville

Ch'coin Picard

**« Ché moégneux y cantent din ché hayures
Ché lapins y cour'tent din ché bos
Ché légjeumes y pouss'tent din ché gardins
Ché z'ab y bourgeon'tent din ché cortils
Ch'printemps il est lo ! »**

« Les oiseaux chantent dans les haies
Les lapins courent dans les bois
Les légumes lèvent dans les jardins
Les arbres bourgeonnent dans les prés
Le printemps est la ! »

Infos : Du Centre des Finances Publiques de Friville-Escarbotin

Sur demande de plusieurs communes et de nombreux usagers, les Centres des Finances publiques de Ault et de Friville-Escarbotin reçoivent le public :

- **Ault** → les lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h et le vendredi de 9h à 12h
Tél : 03 22 60 41 24
- **Friville** → le lundi de 9h à 12h et les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h
Tél : 03 22 30 20 69

Sur les deux sites, un PC avec imprimante est mis à disposition du public et un accueil professionnel par des agents des finances publiques est réservé aux usagers pour accompagner dans la démarche dématérialisée concernant la déclaration d'impôt, payer des factures locales, payer une amende, payer un forfait post stationnement, créer une adresse e-mail, utiliser impôts.gouv...mais aussi il est possible d'avoir un accès à CAF.fr et à Service Public.fr...

Bien entendu, les usagers peuvent obtenir tous renseignements concernant l'établissement de leur déclaration d'impôts...ainsi qu'un entretien plus spécialisé sur RDV avec Mr Le Moigne ou un de ces collaborateurs

Les images :



Concours de dominos organisé par la JSB



la commission fleurissement en action



Assemblée générale de l'Association le « Bel Age »



Repas organisé par la Société de chasse



A.G. de « Notre Dame des Anges »



Doyenne et Doyen au repas des Aînés



Plantations de haies à Bourseville par BS3V

Bourseville Infos est réalisé par la commission communication : Jm Flachet, M Desprez, C Roques, G Holleville, C Delbarre, F Duret, D Dubuc

Tous les bulletins peuvent être consultés sur le site de la commune : www.mairie-bourseville.fr

IPNS